

## La France au XVII<sup>e</sup> siècle

Pourquoi émigrer en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle en s'exposant à de nombreux périls pendant la traversée et à la vie très rude du Nouveau Monde ? La difficulté de l'entreprise coloniale fait dire à certains historiens que la misère dans le pays est la cause principale de la migration. Il existe aussi une autre cause. Les jeunes compagnons artisans, approchant la fin de leur formation professionnelle, voyagent en France selon des itinéraires plus ou moins structurés. L'immigration en Nouvelle-France devient donc pour eux le prolongement de courants migratoires traditionnels en France, lesquels contribuent ainsi directement à la mobilité transatlantique.

### Ville-Marie (Montréal) en 1653

En 1641, Jérôme Le Royer, Sieur de la Dauversière, fonde la compagnie des « Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame du Mont-Réal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France ». Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, choisi pour conduire cette entreprise, sera avec Jeanne Mance le co-fondateur de Ville-Marie en 1642.

Malheureusement, après dix années d'efforts soutenus, force est de constater que la petite colonie établie aux limites de la voie navigable du Saint-Laurent est menacée dans son existence si elle ne parvient pas à obtenir rapidement du renfort. La poignée de colons qui l'habitent, occupés à apprivoiser un environnement hostile et à résister aux attaques incessantes des Iroquois, ne parviennent pas à l'établir sur des bases solides.

### Recrutement en France

Jeanne Mance convainc Monsieur de Maisonneuve de passer en France pour recruter des colons afin d'assurer la survie de la jeune colonie. Il quitte donc Ville-Marie à l'automne de 1651, résolu à recruter 100 nouveaux colons, sans quoi il ne reviendrait pas et ordonnerait la fermeture du poste. Entre les mois de mars et de mai 1653, plus de 100 hommes passent des contrats avec la Compagnie de Montréal. Ils s'engagent pour une période de trois à cinq ans contre un salaire proportionné à leur métier. En échange, on leur garantit logement et nourriture, ainsi que le retour en France sans frais au terme de leur engagement, si tel est leur désir.

### Marin Jannot, un recruté !

Marin Jannot, surnommé Lachapelle en raison de son village d'origine, La Chapelle-Monthodon, fait partie des recrutés de Monsieur de Maisonneuve. Son contrat de mariage indique : « de la paroisse La Chapelle-sous-Monthauson, près de Chasteau-Thierry ». C'est un jeune charpentier d'environ 27 ans dont le métier est très sollicité dans un jeune pays où tout est à bâtir. Marin s'engage donc à Nantes, envers Jérôme Le Royer, le 16 mai 1653, devant les notaires Léger et Bruneau. Le 20 juin, avant de quitter Saint-Nazaire, il reconnaît devant le notaire Belliotte avoir reçu 108 livres et 15 sols en avance sur ses gages.

Il faut noter que le village de Marin est situé au nord de Neuville-sur-Vanne, lieu de naissance de Paul de Chomedey. Langres et Troyes, deux autres communes de l'ancienne province de la Champagne, sont associées respectivement aux noms de Jeanne Mance et de Marguerite Bourgeois, deux personnages marquants de la Nouvelle-France qui ont côtoyé notre ancêtre.

### L'expédition transatlantique

Le 20 juin 1653, 116 passagers accompagnés de Monsieur de Maisonneuve, s'embarquent à Saint-Nazaire sur le Saint-Nicolas-de-Nantes. De ces derniers, 102 s'étaient engagés envers la Compagnie de Montréal. À ce nombre, il faut ajouter 14 femmes dont Marguerite Bourgeois. Le Saint-Nicolas voguera d'abord sur la Loire pour rallier la rade de Saint-Nazaire où l'estuaire s'ouvre sur l'Atlantique. Après seulement 350 lieues en mer, on constate une grave avarie sur le bateau : le Saint-Nicolas est menacé de naufrage et doit revenir au port.

Le bateau reprend la mer le 20 juillet après que les charpentiers de Saint-Nazaire eurent colmaté les fissures. Comme la plupart des traversées à cette époque, celle du Saint-Nicolas est pénible. La promiscuité et les conditions sanitaires déficientes rendent le voyage difficile. Une épidémie se répand parmi les passagers et c'est Marguerite Bourgeois qui vient au secours des malades.

Finalement, en septembre le bateau entre dans l'estuaire du Saint-Laurent. Après un arrêt forcé à Québec, le Saint-Nicolas ayant heurté des hauts-fonds, le capitaine se rend compte qu'il sera impossible de le relever. C'est seulement en novembre que l'on hisse les voiles à bord de petites embarcations pour permettre à la recrue de remonter le Saint-Laurent. Le 16 novembre 1653, les voyageurs atteignent enfin le petit fort de Ville-Marie, à la grande joie de ses habitants. Montréal est sauvé !

### Établissement de Marin

Arrivé à Ville-Marie, Marin décide de s'y établir définitivement. Le 2 février 1654, Monsieur de Maisonneuve lui concède une terre de 30 arpents au dessous du Coteau Saint-Louis.

Le même jour, lui et deux autres compagnons signent un contrat d'engagement avec Monsieur de Maisonneuve pour la construction d'une redoute (petit bâtiment fortifié), pour la somme de 300 livres.

### Françoise Besnard, une devancière !

Des femmes et des filles ont déjà émigré en Nouvelle-France, en très petit nombre, de 1608 à 1663. Elles sont recrutées par des communautés religieuses et des seigneurs. Appelées les « devancières », elles se distinguent des « Filles du Roy » par le fait que la traversée et leur établissement au sein de la colonie ne sont pas financés par le roi de France. En 1654, c'est la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, qui s'occupe de l'envoi d'une dizaine de filles, sous la conduite d'une religieuse, à bord du navire la Fortune-de-Nantes. Françoise arrive en Nouvelle-France l'année précédant son mariage.

Elle est originaire de Vouvray-sur-Loir, département de la Sarthe, de l'ancienne province du Maine. Jérôme Le Royer, Sieur de la Dauversière, instigateur de la fondation de Ville-Marie, est originaire de La Flèche, ville située à 45 km de Vouvray-sur-Loir. Marin était parti de La Flèche en 1653 !

### Mariage de Françoise et de Marin

Françoise et Marin passent un contrat de mariage devant le notaire Saint-Père, le 1<sup>er</sup> août 1655. On y retrouve les signatures de Paul de Chomedey et de Jeanne Mance. Le mariage est célébré le 30 août.

Ci-après, la traduction de l'Acte de mariage rédigé en latin :

*« L'an de Notre Seigneur 1655 le 30 août après la publication de trois bans de mariage par trois dimanches consécutifs aux messes solennelles sans qu'il se soit présenté aucun empêchement légitime, moi Claude Pijart, prêtre de la Société de Jésus, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de Montréal, ai pris le mutuel consentement de mariage par paroles du présent Marin Jannot fils de Robert Jannot et de Jeanne de Piennes, de la paroisse La Chapelle-sous-Monthauson, près de Chasteau-Thierry; et de Françoise Bénard fille de Pierre Bénard et de Catherine Riverin, de la paroisse de Pouvray, diocèse du Mans, et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon les rites de la Sainte Église Romaine en présence des témoins connus, le Sieur Paul de Chomedey, gouverneur du Lieu, du Sieur Lambert Closse, de Gilbert Barbier, et de plusieurs autres. Après quoi je les ai bénis selon les rites de la Sainte Église Romaine pendant la célébration de la messe. »*

### Installation à Ville-Marie

Une maison, située sur le côté nord de la rue Saint-Paul, entre les rues Saint-Gabriel et Saint-Vincent, est occupée par le jeune couple de 1656 à 1664, année du décès de Marin. L'emplacement se trouve dans le quartier maintenant nommé « Vieux Montréal ».

### Marin, syndic et soldat

Marin occupe le poste de syndic de Montréal du 28 novembre 1656 au 18 juillet 1660. Il représente alors les habitants auprès des autorités. Un des rôles que Maisonneuve a confié au syndic est la conservation, sinon la mise en œuvre, des ordonnances qu'il promulgue.

En 1663, « La milice de la Sainte-Famille » est instituée à Montréal en un corps officiel composé de 139 miliciens et d'un major à leur tête. La milice est une sorte d'armée auxiliaire qui regroupe des colons et qui assure la défense des villes et des villages. Les miliciens ne sont pas des soldats professionnels. Ils apprennent le maniement des armes et font régulièrement des exercices, sans toutefois négliger leurs obligations. Dès 1663, Marin devient soldat de la 17<sup>e</sup> escouade de cette milice.

## Marin chez les Amérindiens

Le 12 octobre 1661, Marin affirme qu'au printemps précédent, il se trouvait prisonnier dans un village des Onontagués, où Urbain Tessier dit Lavigne et Pierre Gauvin dit le Grand Pierre étaient également prisonniers.

## Contrat avec le Dr Étienne Bouchard

Marin fait partie des habitants de Montréal qui le 30 mars 1655, pour 100 sols par année, acceptent de se faire soigner, ainsi que leur famille, par le chirurgien Étienne Bouchard, originaire de Paris. Six ans plus tard, le 29 octobre 1661, Françoise Besnard est condamnée pour avoir commis, sur la voie publique, des excès sur la personne du chirurgien. Un manquement à ses obligations serait à l'origine de la colère de Françoise envers le médecin.

## Décès de Marin

Marin décède dans la force de l'âge ; il se noie dimanche le 20 juillet 1664 et il est inhumé le jeudi suivant. Son corps avait été retrouvé par des voyageurs qui se dirigeaient vers Trois-Rivières. Voici le texte d'un document d'archives de la paroisse Notre-Dame de Montréal :

*Le 20 Juillet*

*Marin Janot dit La chapelle charpentier se noya et*

*Le jedy suivant 24 fut trouvé flottant a ..... lieu*

*d'icy par Une chaloupe qui descendait aux 3 rivières*

*ou estait le Rd Père Le Moyne qui luy donna le lendemain*

*La Sépulture Chrestienne.*

## Les descendants de Françoise et de Marin

De l'union de Françoise et Marin naissent cinq enfants. Cécile unit sa destinée à celle d'André Carrier et Françoise à celle d'Antoine Bazinet. Jean meurt en bas âge. Les descendants de Pierre et Robert perpétueront les patronymes Jeannotte et Lachapelle partout en Amérique.

## Installation des enfants de Françoise et Marin

Les enfants naissent dans une maison construite par Jean Leduc, située au cœur de Ville-Marie, rue Saint-Paul. Après le décès de Marin, la maison et les terrains passent à sa succession, soit à Françoise et aux enfants. La situation demeure la même lorsque Françoise se remarie avec Guillaume Bouchard. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la succession vend les dernières propriétés situées dans l'enclos de Ville-Marie et les enfants s'établissent progressivement dans l'est de l'archipel de Montréal. Leurs descendants rayonneront principalement dans deux régions : le patronyme Jeannotte sera présent surtout dans la Vallée du Richelieu et celui de Lachapelle dans la région de Lanaudière.

## Mariage de Françoise et de Guillaume Bouchard

Le 20 juillet 1665, à Ville-Marie, Françoise Besnard convole avec Guillaume Bouchard de Neufchâtel-sur-Aisne. De cette union naît Marie, baptisée le 20 avril 1667. Marie épouse Jean Griveau Boisjoli le 18 novembre 1686, à Pointe-au-Trembles (Montréal). Leur fils Jean-Baptiste et son épouse Marie-Madeleine Sigouin sont les ancêtres de plusieurs Boisjoli d'Amérique.

## Dernières années de Françoise

Françoise gère ses biens jusqu'à la fin de sa vie. Le 22 octobre 1690, elle afferme à Charles Gervaise une terre dans la banlieue de Ville-Marie et lui renouvelle le bail les 14 avril 1694 et le 7 octobre 1696. La concession originale de 30 arpents obtenue par Marin est vendue le 8 mars 1698. Le 16 décembre 1704, elle signe la vente, à Claude de Ramezay, d'une partie d'une terre située à Ville-Marie, puis d'une dernière parcelle à André Sibert, le 8 août 1706.

À partir du 8 mars 1698, son fils aîné Pierre lui verse une pension viagère. Notre aïeule est inhumée à Ville-Marie le 6 février 1707.

## Les personnages historiques au temps de Marin et de Françoise

En 1627, le Cardinal de Richelieu crée la « Compagnie des cent-associés » et fait introduire la Coutume de Paris et le Régime seigneurial en Nouvelle-France. Il faut noter que le Cardinal allait, à l'occasion, se reposer au château de Condé-en-Brie, village voisin de La Chapelle-Methodon. Il fut le parrain d'un enfant des De Baudier, alors propriétaires du château de Sarigny situé à La Chapelle-Methodon.

En 1642, Jeanne Mance fonde Ville-Marie avec Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. En 1658, elle se rend en France pour aller chercher les trois premières Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à La Flèche dans le but de l'aider dans les tâches de l'hôpital où elle administre seule les soins aux malades. Marguerite Bourgeoys, arrivée en 1653, se lance dans l'enseignement. En 1659, elle reçoit 32 Filles du Roy, des protégées de Louis XIV, en vue de leur établissement dans la colonie. En 1671, elle fonde la Congrégation Notre-Dame, consacrée à l'éducation des enfants français et amérindiens. Lambert Closse, notaire et sergent-major de la petite garnison de Ville-Marie, est un des témoins au mariage de Marin et de Françoise et parrain de leur fille Cécile.

### Références :

- DÉSAUTELS, Jacques, *La Grande Recrue de 1653*, Société généalogique canadienne-française, Montréal, 2003.
- LANGLOIS, Michel. *La Grande Recrue de Montréal de 1653*, Éditions du Septentrion, Québec, 2003.
- AUGER, Roland-J. *La Grande Recrue de 1653*, Société généalogique canadienne-française, Montréal, 1955.
- SICOTTE, Yvon, *Les Premiers Montréalais*, <http://lespremiersmontrealais.com>
- Groupe de recherche sur Montréal, Centre Canadien d'Architecture 1996-2000

